

- **En mobilité entrante :**

Mobilité des étudiants, hybride : mobilité physique entre 5 à 30 jours, accompagnée d'une mobilité virtuelle, avant et après la mobilité physique en BTS Tourisme, en réciprocité.

Mobilité des étudiants pour les stages (2 à 3 mois) : aide au placement en stage, en collaboration avec des établissements partenaires étrangers, mobilité virtuelle et aide à l'apprentissage du Français langue étrangère.

Mobilité combinée (stage et étude) dans le même temps que le passage du diplôme aux ECTS

Pour le personnel :

- **Mobilité hybride de formation ou d'enseignement** dans un premier temps.
- **Mobilité combinée enseignement et formation,**
- **Mobilité du personnel pour enseigner,**
- **Mobilité du personnel de formation, pour apprendre :** le nombre sera déterminé en fonction des besoins et des demandes des collègues, chaque année.

Depuis plus de 30 ans, la MFR est engagée dans les mobilités des apprenants. En effet, dans chacun des cursus, les jeunes partent en mobilité, en Bac Pro CGEA, en bac pro MA, en bac pro SAPAT. Les durées sont variables selon les filières, en moyenne de 4 semaines, dans le cadre du consortium avec la Fédération Régionale des MFR avec le programme Erasmus+ EFP. Au travers de ce projet de charte ECHE, nous souhaitons renforcer ces partenariats et toucher également des établissements d'enseignement supérieur proposant des formations similaires à notre BTS Tourisme. Pour ce faire nous comptons par exemple travailler et améliorer nos partenariats existants.

A partir de décembre 2023, nous comptons également envoyer des apprentis en mobilité longue (2 mois minimum) dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir » (AMI-CMA).

Depuis 4 ans, nous pratiquons également la mobilité longue des jeunes, post formation, de 3 mois à 12 mois.

Strategy, objectives and impact

Les mobilités internationales sont au cœur de la stratégie de modernisation et d'internationalisation de l'établissement :

La Mobilité fait partie intégrante de :

- La 5^e mission de l'enseignement agricole, qui préconise de « participer aux actions de coopération internationale en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, d'apprentis, d'étudiants, de stagiaires et d'enseignants »
- La 10^{ème} mission d'un CFA (loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ») : « encourager la mobilité internationale des apprentis, en mobilisant en particulier les programmes de l'Union européenne, du personnel dédié et en mentionnant, le cas échéant, dans le contenu de la formation la période de mobilité ».
- L'axe 2 du projet d'association de la MFR : « Favoriser l'ouverture aux autres et au monde »

La **finalité** du mouvement des MFR est de concourir à l'éducation, l'orientation et la formation des jeunes et des adultes, à leur insertion sociale et professionnelle et de contribuer à un développement durable de leur territoire. Elles développent dans cette perspective une pédagogie de l'alternance.

La mobilité transnationale en est un des moyens.

La dimension transnationale est intégrée dans le projet d'association et la mobilité dans les stratégies de formation de la MFR.

Les actions de mobilité sont organisées suivant le public (de la 4^e au Titre Pro, également post-formation mais aussi pour les formateurs, certains administrateurs et professionnels), de manière progressive, que ce soit dans la durée, dans les destinations ou dans la forme.

Historique des projets de mobilité à la MFR de Saint Laurent de Chamousset :

Les projets de mobilité sont pleinement intégrés au projet d'association de la MFR. **L'interculturalité** et la **citoyenneté** font parties intégrantes des valeurs portées par l'association.

La MFR de Saint Laurent de Chamousset met en place des mobilités internationales, avec les programmes Léonardo puis Erasmus depuis plus de trente ans. Il existe en effet, un partenariat historique avec le Pays de Galles. Nous envoyons chaque année des jeunes de bac pro agricole dans des exploitations ovines. Le choix a toujours été fait jusqu'à présent de privilégier une mobilité individuelle de stage, avec un départ et un retour en groupe. Autre partenariat fort, depuis plus de quinze ans, nous travaillons en partenariat avec l'école Hotellière de Québec, qui accueille nos jeunes de la filière accueil / tourisme pour une mobilité de 4 semaines, en réciprocité, nous accueillons également leurs étudiants qui viennent en voyage d'étude du territoire touristique français. Dernièrement, c'est un partenariat avec la Finlande qui s'est créé. En effet, l'université de Laponie à Rovaniemi a répondu présente et nous allons travailler en collaboration afin d'organiser les mobilités hybrides et de stage, en réciprocité.

Par ailleurs, la mise en place d'un partenariat avec le Groupe Huttopia & Cie, acteur majeur du secteur de l'hôtellerie de plein air en France et à l'étranger (environ 65 sites en France, 15 dans le monde, une vingtaine en projet) a permis de développer des actions de mobilité pour les étudiants sortant de BTS tourisme. Les différents sites accueillent ainsi des jeunes professionnels pour des séjours immersifs de plusieurs mois en Europe et en Amérique du Nord. C'est également avec eux que nous souhaitons travailler pour la mise en place de mobilités longues en BTS Tourisme.

La mobilité fait donc partie intégrante de la vie de la MFR, et est très bien ancrée dans les différents parcours de formation.

La MFR de Saint Laurent œuvre pour une culture de la mobilité, l'ouverture sur l'Europe et sur le monde fait partie intégrante du projet d'établissement de la MFR.

Renforcer l'identité européenne à travers l'éducation et la culture (principe fondamental de la charte Erasmus) est un objectif majeur pour nous.

Depuis de nombreuses années, l'Association a pour objectif la mise en place d'Actions de mobilité et d'Ouverture aux Mondes et Aux Autres par des séjours linguistiques dans des pays étrangers (Espagne, Pays de Galles, Irlande, Italie, Finlande, Malte, Danemark, Usa, Canada en classes de Bac pro et en mobilité longue). Cela fait partie intégrante du Projet d'établissement de l'Association.

L'objectif est de renforcer les compétences des apprenants pour améliorer leur employabilité et leur citoyenneté active et celles des personnels pour contribuer à leur développement professionnel

En fonction des projets : les bilans sont effectués auprès de notre consortium régional, des enquêtes sont réalisées auprès des élèves et de l'équipe, ainsi que des familles étrangères. Le bilan est restitué en Assemblée Générale.

La mobilité européenne et internationale des jeunes est valorisée à travers différents outils : Europass-mobilité, tests de niveau avant et après sur la plateforme linguistique OLS, CV Europass, note pour les CCF de mobilité, attestation de stage...

La communication externe est récurrente : réseaux sociaux (Facebook, Instagram, onglet mobilité sur le site internet de la MFR) Portes Ouvertes et journaux locaux, réunions de l'assemblée générale et en Conseil d'administration.

La MFR a obtenu la certification Qualiopi depuis fin 2020 et intègre des outils de contrôle et de suivi des capacités ou compétences développées par les apprenants en milieu socio-professionnel.

La MFR de Saint Laurent de Chamousset fait partie du consortium détenteur de la charte d'accréditation de mobilité ERASMUS de l'EFP : FRMFR Auvergne Rhône Alpes.

Le Label " BONNE PRATIQUE"

Lors de la clôture des projets, l'Agence Erasmus+ France / Education Formation procède à l'évaluation qualitative du rapport final ainsi qu'à la vérification de la gestion financière. Cette évaluation finale se base sur des critères définis par la Commission européenne portant sur la pertinence, la qualité générale de mise en œuvre, l'impact et la diffusion des résultats du projet. Tout porteur, dont le projet présente un haut niveau de qualité en termes de mise en œuvre, de résultats produits et d'impacts relevés, se voit attribuer le label « Bonne Pratique »

A travers le consortium EFP, notre MFR a obtenu ce label pour le travail de haute qualité globale.

Notre visée est de faire de la citoyenneté européenne et internationale un axe stratégique du projet d'établissement de la MFR.

Objectifs :

- Renforcer les compétences des apprenants pour améliorer leur employabilité et leur citoyenneté active et celles des personnels pour contribuer à leur développement professionnel
- Développer des partenariats internationaux pérennes avec les entreprises et les

établissements d'enseignement supérieur et renforcer la coopération

- Mettre en œuvre des mobilités internationales de qualité
- Expérimenter et innover au niveau pédagogique pour renforcer la qualité et l'attractivité de l'offre de formation

D'où une reconnaissance de la stratégie internationale de la MFR aux différents niveaux, local, départemental, régional, national, européen et international.

Les impacts attendus sur les participants sont les suivants :

Pour les étudiants :

- L'acquisition de nouvelles compétences professionnelles ou le renforcement de celles-ci,
- Une progression significative dans la pratique en langue anglaise particulièrement,
- Une curiosité renforcée et une meilleure motivation pour les apprentissages,
- Le développement de l'adaptabilité et des aptitudes à la mobilité géographique,
- Une prise de recul sur leurs pratiques professionnelles et une capacité d'analyse renforcée,
- L'accroissement des opportunités d'insertion professionnelle et de l'employabilité,
- Une meilleure capacité à entreprendre,
- Le renforcement de leur citoyenneté européenne.

Pour le personnel :

- L'engagement dans une dynamique d'ouverture à l'Europe avec effet démultiplicateur,
- Des pratiques professionnelles enrichies,
- Une meilleure compréhension de l'organisation des filières professionnelles européennes,
- Une innovation pédagogique,
- Le renforcement des compétences transversales et personnelles.
- Une stimulation professionnelle par la mise en projet, grâce à une véritable ingénierie de projet

Ces impacts attendus contribueront à l'augmentation des niveaux de qualification des étudiants, et donc de leur employabilité. Ils contribueront à améliorer la pertinence et la qualité de l'enseignement supérieur en lien avec les entreprises du secteur concerné.

Les impacts attendus sur la MFR ont été envisagés :

- La professionnalisation ou le perfectionnement du personnel,
- Une meilleure fédération des divers acteurs autour des projets de mobilité européenne et internationale,
- Le renforcement du travail d'équipe en France et en Europe,
- Un effet démultiplicateur de la mobilité auprès de tous les acteurs,
- L'augmentation du nombre de mobilités sortantes et entrantes,
- La pérennité des partenariats,
- La valorisation de l'alternance (entreprise/école) et la mise en œuvre d'une alternance innovante
- L'amélioration des pratiques existantes et du système pédagogique
- L'augmentation de l'attractivité de la formation,
- Le renforcement de l'image de marque sur le territoire local, régional, national et international.

Ces impacts permettront de renforcer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur, la coopération éducation et entreprises, et d'améliorer la gouvernance et le financement.

A travers ces impacts, la MFR contribuera à l'atteinte des objectifs de modernisation et d'internationalisation de l'enseignement supérieur.

Indicators